

Comité technique du secrétariat général (12 avril 2018)

La réunion du comité technique spécial du secrétariat général (CTS SG) a eu lieu le 12 avril 2018, sous la présidence de Valérie Métrich-Hecquet. La CFDT était représentée par Sophie Lardenois, Emmanuela Scetbun et Martine Beauvois.

Textes officiels modifiés

La secrétaire générale a présenté le projet de décret relatif à la fonction statistique, qui modifie le [décret n°2008-636 du 30 juin 2008](#) fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Agriculture. Ce décret précise la liste des domaines dans lesquels le service de la statistique et de la prospective (SSP) exerce ses compétences : les secteurs de la pêche et de l'aquaculture y sont désormais intégrés suite au retour de la DPMA au sein du ministère. Ce décret prévoit aussi que le secrétaire général respecte l'indépendance professionnelle du SSP, conformément au [règlement du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009](#).

Par ailleurs, deux services du secrétariat général font

l'objet de modifications apportées à l'[arrêté du 30 juin 2008](#) portant organisation et attributions du secrétariat général. À la DICOM, l'intitulé du département des relations extérieures est modifié et devient « la mission des relations extérieures », dont les missions sont précisées. Au SAJ, le secteur « outre-mer », introduit dans la mission de droit européen et international en 2015, est supprimé.

Effectifs du secrétariat général

Au 1^{er} janvier 2018, le secrétariat général compte 934 agents (498 femmes, 436 hommes), soit 10 de plus qu'en 2017 en raison de l'ouverture de postes liés au projet RenoirRH. La moyenne d'âge des agents est de 49,2 ans.

Bilan de la deuxième campagne de télétravail

Pour l'année 2018, la proportion des agents en télétravail est en augmentation : elle passe de 7 % à 10 %. Il est à noter que tous les agents bénéficiant du télétravail en 2017 ont renouvelé leur demande pour l'année 2018.

On compte désormais 89 agents en télétravail, dont 6 pour raisons médicales : 53 pour le site de Paris, 36 pour le site de Toulouse. Cinq demandes ont été refusées ; quatre au motif d'incompatibilité avec les missions exercées par les agents et une pour raison d'organisation du service.

Les trois structures où le nombre de télétravailleurs est le



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

plus élevé sont le service de la modernisation (SM), le SSP et la DICOM. Enfin, on note une surreprésentation des agents de catégorie A (79 % des télétravailleurs, contre 11 % pour la catégorie B et 10 % pour la catégorie C.

Formation

En 2017, 499 agents ont pu bénéficier d'une formation. Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2016 (-15 %), année qui avait concerné 587 agents. La formation a touché 53 % de catégorie A, 59 % de catégorie B et 44 % de catégorie C. Une très grande majorité (93 %) ont été globalement satisfaits des formations suivies.

Pour 2018, les formations ont été reconduites à l'identique par rapport à l'année 2017; L'accent est mis sur celles liées à la gestion paye et au projet RenoirRH, ainsi que la modernisation du centre informatique de Toulouse.

Compte épargne temps

En 2017, 768 agents du secrétariat général possédaient un CET, soit 82 % de l'effectif. Leur répartition est quasiment similaire à celle de 2016 : 62 % des possesseurs de CET sont agents de catégorie A, 26 % de catégorie B et 12 % de catégorie C.

Communication

Les outils de communication interne du ministère, comme le [site intranet](#) et l'« [Intragram](#) » (*accès réservé, nécessite une authentification*) sont très appréciés.

En 2017, des actions de communications ont été engagées sur plusieurs thématiques, dont la sécurité des systèmes d'information, les risques psychosociaux, le handicap, les inscriptions aux concours administratifs, etc.

En 2018, divers chantiers seront engagés, dont l'environnement numérique des agents, l'égalité, la diversité, la déontologie et le recensement agricole 2020. L'accent sera également mis sur le projet RenoïRH, la valorisation des études du CEP et, en particulier, sur les élections professionnelles qui auront lieu à la fin de l'année 2018.

Risques psychosociaux

Le groupe projet RPS s'est réuni le 26 janvier 2018. La publication des fiches actions est prochainement prévue sur l'intranet du ministère. La prochaine réunion aura lieu au mois de juin 2018.

Gestion des ressources humaines

Le [chantier RenoïRH](#) (application de gestion administrative des ressources humaines qui remplacera l'application Agorha



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

actuellement utilisée, sauf pour le volet « primes ») a été lancé au début de l'année 2018, [conformément à ce qui avait été annoncé au précédent CT-SG](#). Le déploiement de cet outil, prévu pour juillet 2019, sera précédé d'un volet accompagnement et formation ; une aide en ligne, complétée éventuellement de tutoriels, sera également proposée aux agents concernés.

Travaux

L'administration fait le point sur les travaux réalisés, en cours ou en projet pour le secrétariat général. Ces éléments, ayant déjà fait l'objet d'[un article](#) puisqu'ils ont été présentés lors du dernier [comité technique d'administration centrale \(5 avril 2018\)](#), ne sont pas repris ici.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) !